



Stéphane Bergeron
Député de Verchères
Vice-président de la Commission
de l'économie et du travail

Québec, le 2 février 2011

Monsieur Pierre Karl Péladeau
Président et chef de la direction
QUEBECOR
612, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H3C 4M8

Monsieur Péladeau,

Vous me permettez d'apporter quelques précisions en réponse à votre lettre du 1^{er} février dernier, laquelle faisait suite aux audiences de la Commission de l'économie et du travail, auxquelles vous avez participé, dans le cadre du mandat d'initiative portant sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du Travail.

Je tiens à ce que vous sachiez, d'entrée de jeu, que mon intention, en vous posant la question sur le nombre de jours-personnes perdus par année en raison de conflits de travail dans le secteur privé, de 2000 à 2009, n'était assurément pas de vous mettre dans l'embarras face au public et aux membres de la Commission. Je pensais bien candidement que vous auriez pu être au fait de ces données touchant le marché du travail québécois.

Quant aux chiffres eux-mêmes, je crois qu'il n'est pas indiqué de les ramener aux conflits impliquant simplement un lock-out. Comme le chercheur de la Commission, monsieur Simon Blouin, l'a clairement expliqué à votre représentant, monsieur Hugo Delaney, les chiffres que j'ai évoqués font référence à des conflits de travail ayant débuté par une grève avec déclenchement ultérieur de lock-out, à ceux débutant par un lock-out avec déclenchement ultérieur de grève et à ceux simplement caractérisés par un lock-out.

Selon les bilans annuels publiés par le ministère du Travail du Québec, pour tous les employeurs du secteur privé, le nombre de jours-personnes perdus dans ces trois catégories de conflits est de 1 818 874 pour les dix dernières années compilées (2000 à 2009). Pour les entreprises de *Quebecor* pendant cette même période, le chiffre est bel et bien de 979 693, soit 53,9% des conflits du secteur privé.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.35
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-9368
Télécopieur : 418 646-6640
Courriel : sbergeron-verc@assnat.qc.ca
Site Internet : www.stephanebergeron.com

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU
TRAVAIL

Déposé le : 02/02/2011

No. : CET-080

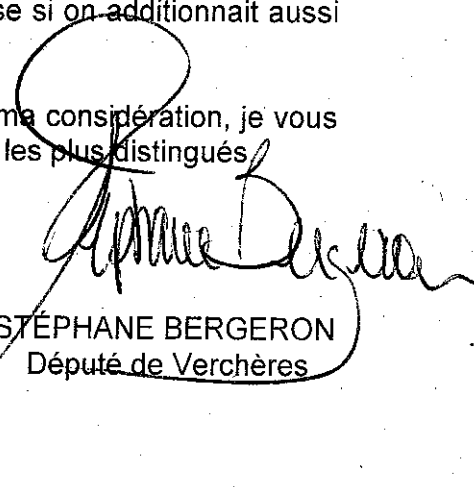
Secrétaire : DU

.../2

Complexe Biarritz
100, boulevard de la Marine,
Bureau 1A
Varenes (Québec) J3X 2B1
Téléphone : 450 652-4419
Sans frais : 1 800 652-4419
Télécopieur : 450 652-3713

Il importe de préciser que le nombre de jours-personnes perdus attribué à *Quebecor* n'inclut pas certains conflits impliquant des unités de négociations de moins de 100 employés, comme celui ayant touché récemment *Le Réveil* du Saguenay et qui a duré environ un an. La proportion de quelque 54% pourrait donc être revue à la hausse si on additionnait aussi les jours-personnes perdus dans le cadre de tels conflits.

Espérant le tout à votre satisfaction et en vous assurant de toute ma considération, je vous prie d'agréer, monsieur Péladeau, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères

c.c. François Ouimet, député de Marquette
Claude Bachand, député d'Arthabaska
François Bonnardel, député de Shefford
Éric Caire, député de La Peltre
Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean
Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup
André Drolet, député de Jean-Lesage
Maryse Gaudreault, députée de Hull
Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton
Guy Leclair, député de Beauharnois
Georges Mamelonet, député de Gaspé
Lorraine Richard, députée de Duplessis
Simon Blouin, chercheur